

PROCÈS-VERBAL de **l'assemblée générale annuelle** des membres de la Caisse populaire Desjardins Ukrainienne de Montréal, tenue le dimanche 23 avril 2023 à 15 heures 00 minutes, au **3270, rue Beaubien Est à Montréal.**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Madame Anastasia Kyva, présidente
Monsieur Eugène Czolij, vice-président
Monsieur Georges Sztyk, secrétaire

Monsieur Stephen Spilkin
Madame Helen Holowka
Monsieur Orest Mytko
Monsieur Yury Monczak
Madame Marichka Netak
Monsieur Nick Hladky
Monsieur Garry W. Grosko
Madame Svitlana Galyuk Kuybida
Madame Taissa Hrycay
Monsieur Artem Luhovy
Madame Olesya Akhtymychuk

PERSONNEL SUPPORT

Roma Kupchynska, directrice générale
Nadiia Staryna, adjointe administrative

Nombre de personnes présentes : 81

05.04.01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 15 heures 00 minutes.

1.1 MOT DE BIENVENUE

La présidente, Mme. Anastasia Kyva, souhaite la bienvenue à tous les gens présents.

Mme. Anastasia Kyva présente les gens qui l'accompagnent à l'animation et au soutien.

Elle informe les membres qu'il présidera l'assemblée et que M. Georges Sztyk agira comme secrétaire de l'assemblée. M. Georges Sztyk sera assistée dans ses fonctions par Mme Nadiia Staryna, adjointe administrative.

1.2 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

Présentation du message du président du Mouvement par capsule vidéo

05.04.02 FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Les règles de fonctionnement de l'assemblée sont présentées par M Georges Sztyk, secrétaire.

2.2 NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer Lesya Pushak et Ivan Hryf comme personnes scrutatrices de l'assemblée. Résolution adoptée à l'unanimité.

2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente invite M Georges Sztyk, secrétaire du conseil d'administration, à faire la lecture du projet de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU que la réunion se poursuive selon l'ordre du jour présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 18 AVRIL 2022

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a préalablement été déposé sur le site Internet de la Caisse.

Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, aucune lecture et aucun résumé du procès-verbal n'est fait.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 avril 2022 soit approuvé tel que présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

05.04.03 RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme. Anastasia Kyva, présidente du conseil d'administration, livre son message.

3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Mme. Helen Holowka, présidente du comité Audit et déontologie, présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 RAPPORT FINANCIER

La présidente invite la directrice générale, Mme. Roma Kupchynska, à présenter à l'assemblée le rapport financier de l'année ayant pris fin le 31 décembre 2022.

Les membres sont invités à poser leur question concernant le rapport financier.

3.4 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Le vice-président, M. Eugène Czolij, fait la présentation de l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu et présente également le rapport des engagements de la caisse dans son milieu.

05.04.04 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.1 PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente invite les membres à poser des questions.

La présidente ainsi que la directrice générale répondent aux questions posées.

05.04.05 PROPOSITION SOUMISE AU VOTE EN DIFFÉRÉ PENDANT UNE PÉRIODE DE 4 JOURS

5.1 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

La présidente demande à Mme. Roma Kupchynska, directrice générale, de présenter la recommandation du conseil d'administration pour la répartition des excédents annuels (ristournes).

Ci-dessous, les projets présentés lors de l'assemblée :

Nous proposons une ristourne de \$ 283,104 comparativement à \$ 302,586 l'an passé et un virement au Fond d'aide au développement du milieu de \$ 42,842.

De ce montant, en ristournes volumes, \$ 36,000 sont ciblés selon comptes détenus, \$ 43,000 selon les épargnes et placements détenus, \$ 6,000 selon les fonds de placement détenus et \$ 114,000 selon les prêts et marges de crédit détenus. Ces quatre catégories seraient payées à des taux de de \$ 0,58 par \$ 1,000 de volumes pour les particuliers et \$ 0,58 par \$ 1000 de volume pour les entreprises.

On poursuit avec \$ 33,000 de ristourne assurances, soit \$ 23 par \$ 1000 de prime d'assurance, \$ 16,000 de ristourne cartes de crédit, soit de \$,58/ \$ 1,000 d'achats nets, service de placement et d'investissement en gestion de patrimoine \$3,000 soit \$23/\$1,000 d'honoraires et commissions et finalement \$ 33,000 de ristourne produits, soit \$ 50 par membre détenant un minimum de produits, pour un GRAND TOTAL de \$ 283,104 de ristourne aux membres.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de proposer la recommandation du conseil d'administration pour le partage des excédents.

Cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels, sera soumise à la votation en différé.

5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

La présidente de l'assemblée, Mme. Anastasia Kyva, agira comme présidente d'élection et M Georges Sztyk agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Le président du comité Mise en candidature, M Artem Luhovy, présente le rapport des activités du comité.

Démarche du profil collectif

M Artem Luhovy présente la démarche du profil collectif enrichi.

L'appel de candidatures

L'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 19 janvier 2023 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite)

À l'issue de la période de mise en candidature, la Caisse a reçu 5 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur Caisse, et le Code de déontologie de Desjardins.

Toutes les 5 personnes candidates sont éligibles à la fonction d'administrateur.

5.2.3 Élection par acclamation

La caisse a 5 postes à combler. Le nombre de candidatures reçues étant égal au nombre de postes à combler, sont élus par acclamation :

- M. Georges Sztyk
- Mme. Helen Holowka
- M. Stephen Spilkin
- M. Stepan Dantch
- Mme. Ievgeniia Viatchaninova

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

La présidente rappelle aux membres qu'ils auront à voter en différé sur le sujet suivant :

- La répartition des excédents annuels (ristournes) et les taux de ristourne

Seuls les membres de plein droit pourront voter soit par AccèsD en ligne ou par AccèsD mobile.

OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS

Dès ce soir, 23 avril 2023 à minuit, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 27 avril 2023.

Précisions sur l'annonce des résultats

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront alors publiés sur le site Internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse.

05.04.06 FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Mme. Kyva remercie la directrice générale, Mme Roma Kupchynska, et son personnel pour le support professionnel qu'ils accordent à leurs administrateurs et il remercie les membres présents à cette assemblée.

05.04.07 PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres ont voté pour la répartition des excédents annuels (ristournes) et les taux de ristournes et voici le résultat :

- Pour à 96,75% et contre à 3,25%

Le résultat des votes étant positif, l'assemblée est donc levée le 28 avril 2023 à 09h09.

Anastasia Kyva
Présidente
Conseil d'administration

Georges Sztyk
Secrétaire
Conseil d'administration